

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 septembre 2019**

Etaient présents : MM. DELFORGE M. - MENTEL C. - EVRARD P. - DEKEISTER C. - DEWYNTER K. - DRIEUX D. - ENVAIN V.

Absents excusés : NICOLATS G. - PACCOU A. - ALLAN H. - BECK B. - LEVISSE P. - LUCHET S.

DRIEUX Delphine est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du dernier conseil
- Personnel communal
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- SIDEN-SIAN
- PLUi
- Fibre
- Projet de territoire
- Ecole
- Retour des commissions
- Divers

• **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

• **Personnel communal**

Le Maire informe les conseillers de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire Intercommunal (CTPI) du CDG59 concernant l'avancement de grade d'un adjoint administratif suite à l'ancienneté. Cet avancement entraîne la transformation du poste occupé : la transformation équivalente à une suppression de poste actuel suivie de création d'un nouveau poste. Le conseil municipal, approuve et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cet avancement.

Le Maire informe le conseil municipal de l'embauche depuis le 9 septembre de Julien DAVID, en contrat d'apprentissage CAP Maintenance des matériels – Option Espaces Verts pour une durée 2 ans.

• **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Afin d'être en conformité avec cette loi, la CCHF propose aux communes une mutualisation d'un délégué à la protection des données. Celui-ci serait mis à disposition par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord (cdg59). Le cdg59 assurerait la coordination administrative et technique. La mise à disposition du délégué à la protection des données mutualisé serait facturée par le cdg59 sur la base d'un coût horaire de 50 €.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du conseil municipal approuve la proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCHF et le cdg59 ainsi que tous les documents relatifs à la mise en conformité au RGPD.

- **SIDEN-SIAN**

Le Conseil Municipal accepte les adhésions au SIDEN-SIAN :

- du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de Chivy-les-Etouvelles, Etouvelles et Laval-en-Laonnois (Aisne) avec transfert de la compétence Eau Potable (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)
- de la commune de Boussières-en-Cambrésis (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et défense extérieure contre l'incendie
- de la commune de Pronville-en-Artois (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)
- de la commune d'Etaves-et-Bocquiaux et de Croix-Fonsomme (Aisne) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)
- de la commune de Beaurain (Nord) avec transfert des compétences Gestion des eaux pluviales urbaines et défense extérieure contre l'incendie.

- **PLUi**

L'arrêt de projet a été soumis au vote des 40 communes de la CCHF : 20 communes ont voté POUR, 6 communes ont voté CONTRE, 14 communes ont formulé des remarques.

La CCHF a reçu l'avis défavorable de l'Etat. Elle devra donc réétudier le projet. Le PLUi ne pourra être mis en place au 1^{er} janvier 2020 mais le sera probablement au cours du 1^{er} semestre 2020.

Le PLU actuel reste en place d'ici là.

- **Fibre**

Les habitations éligibles à la fibre se situent route de Bergues, rue de l'Eglise, lotissement de la Kruys, Domaine de la Motte, contour de l'Eglise, allée des près, chemin vert (jusqu'au chemin du pont des planches). Les habitants concernés peuvent se rapprocher de leur opérateur.

- **Projet de territoire**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le projet de territoire intercommunal concerne plusieurs thèmes (vie quotidienne, voiries, festivités, aménagement du territoire, développement économique, environnement). Celui qui est intéressé peut s'y inscrire (un atelier par thème).

- **Ecole**

Une nouvelle enseignante est arrivée en classe de maternelle : Madame Sandy GOSSET. Les effectifs de l'école restent stables.

- **Retour des commissions**

- **Bâtiments** : Bibliothèque : la Commission d'Appels d'Offres s'est réunie le jeudi 19 septembre 2019 afin d'étudier les propositions des entreprises pour les travaux de rénovation de la bibliothèque. Après examen, les entreprises retenues sont :

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT	ENTREPRISE RETENUE	ADRESSE	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C
1	Aménagements intérieurs	RENOV'CONSTRUCTION	15 rue de l'arbalète 62500 SAINT-OMER	18506,33	22207,59
2	Menuiseries extérieures	YD RENOVATION	18 route de Watten 59143 LEDERZEELE	7079,2	8495,05
3	Electricité	LOOR Jérôme	7 route de Cassel 59143 LEDERZEELE	2 317	2 780,40
4	Chauffage	FLANDRE CHAUFF	11 rue de l'Eglise 59143 LEDERZEELE	4305,64	5166,77
5	Toiture	RENOV'CONSTRUCTION	15 rue de l'arbalète 62500 SAINT-OMER	1003,78	12004,54
TOTAL				33211,95	50654,35

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet à l'unanimité des présents, un avis favorable sur le choix des entreprises pour la rénovation de la bibliothèque et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

- Fêtes et cérémonies : Les préparatifs sont en cours pour les remises des médailles du travail (5 récipiendaires) et des prix du concours des maisons fleuries (dimanche 6 octobre 2019), ainsi que le banquet des aînés (dimanche 13 octobre 2019).

Le Maire fait état du classement du concours des maisons fleuries, la commission propose l'attribution de bons d'achats aux lauréats. Les bons d'achats seront utilisables chez Monsieur DANNEELS. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision de la commission et accepte le montant des bons d'achats attribués aux lauréats.

- **Divers**

- JNCP : la Journée Nationale du Commerce de Proximité aura lieu le samedi 12 octobre 2019. La commune de Lederzeele y participe. Un concours « Mon sac shopping idéal » est organisé pour les enfants.
- Téléthon : la réunion de préparation du Téléthon 2019 aura lieu le jeudi 10 octobre 2019 à 19h00 à la salle de mairie annexe.
- Nettoyons la nature : rendez-vous à la salle de mairie annexe le samedi 28 septembre 2019 dès 9h00.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un mail demandant l'autorisation de stationner un camion pour vendre des fruits et légumes d'origine française. Le conseil municipal est d'accord pour que le camion se stationne dans la commune mais aucun emplacement communal n'est possible. Il est conseillé au demandeur de se rapprocher de la Flandre pour obtenir l'autorisation de se stationner. De plus, il serait souhaitable que le demandeur prenne contact avec Monsieur Danneels, producteur de légumes de la commune.
- Apurement de dette : Monsieur le Trésorier propose un apurement d'une dette de 19.40 €. Au vu des éléments du dossier, l'ensemble du conseil municipal accepte l'apurement de cette dette.
- Remerciements : la fédération française de cardiologie a adressé un courrier de remerciements pour la participation de la commune au parcours du cœur 2019 (472.10 € récoltés).
- Une association de motards de Looberghe a demandé l'autorisation de passer dans la commune et d'y installer un ravitaillement. Le conseil municipal donne son accord.

Un dernier tour de table est organisé :

- Monsieur Philippe EVRARD informe le conseil municipal que les élections du nouveau conseil municipal des jeunes auront lieu le vendredi 11 octobre 2019. Election du maire et de son adjoint : le jeudi 17 octobre 2019.
- Les poubelles décorées par le conseil municipal des jeunes ont été mises en place.
- Madame DEKEISTER Catherine signale que le panneau « STOP » de la Kruys, route de Watten est à terre : le département sera prévenu.
- Madame DEKEISTER Catherine informe le conseil municipal que l'Association Détente et Loisirs (ADEL) souhaiterait un local pour stocker leur matériel. Monsieur le Maire souhaite plus de précision sur l'utilisation du local envisagé : stockage ? réunion ?
- Madame DRIEUX Delphine demande si l'association SPAEL (Société des Parents et Amis de l'École de Lederzeele) pourrait installer une boîte aux lettres à l'école ou à la mairie (pris en charge par la SPAEL). Le conseil municipal donne son accord mais il faut réfléchir à l'emplacement le mieux adapté.

La séance du conseil municipal est clôturée à 21h15.